

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2020

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Président du CA	ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	Présent
Membre de droit	Université Paris-Saclay	RETAILLEAU	Sylvie	Présente
Personnalités qualifiées	AEROSPACE VALLEY	BARBAUX	Yann	Excusé
	INSERM	GIRY	Claire	Présente (visioconférence)
	ENS de Rennes	DEBUSSCHE	Arnaud	Excusé
	ENS Alumni	LAURRE	Jérôme	Présent (visioconférence)
	IOGS	MARTIN	Jean-Louis	Présent
	SNCF	DESNOST	Carole	Présente (visioconférence)
	Cour des comptes	STRASSEL	Christophe	Présent (visioconférence)
	EPAPS	VAN DE MAELE	Philippe	Présent

	Section de l'Intérieur du Conseil d'État	HUBAC	Sylvie	Excusée
Représentants d'institutions partenaires	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Excusé
	CNRS Ile-de-France Sud	PAPILLON	Marie-Hélène	Excusée
	ENS Lyon	PINTON	Jean-François	Excusé
	INRIA	SPORTISSE	Bruno	Excusé
	Région Ile-de-France	VIGIER	Jean-François	Présent (visioconférence)
Collège A	Département de Génie civil - LMT	RAGUENEAU	Frédéric	Présent (visioconférence)
	ISP	CORNU	Marie	Présente
	Département EEA - SATIE	RODET	Thomas	Présent
	PPSM	LERAY	Isabelle	Présente (visioconférence)
Collège B	Département de Langues	LAMBARD	Claire	Présente (visioconférence)
	Département de Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
	Département de Chimie	DUMAS	Cécile	Présente (visioconférence)
	Département EEA - SATIE	BARBOT	Jean-Pierre	Présent (visioconférence)
Élèves et étudiants	Département d'Informatique	JACOMME	Charlie	Excusé
	Département de Mathématiques	Suppléant : LEMONNIER	Louis	Excusé
	Département d'Économie et gestion Département d'Informatique	SIMON Suppléant : CHANUS	Julie Baptiste	Présente (visioconférence) Excusé

	Département de Sciences Sociales Département de Biologie	BARBIER Suppléant : MARCAILLOU	Louise Marie	Présente (visioconférence) Absente
	Département de Biologie Formation Saphire	ALBRECHT Suppléant : TROSINO	Laure Nicolas	Absente Présent
BIATSS	Non pourvu			
	Non pourvu			
	Non pourvu			

22 votants

Représentants du Ministère :

Conseillère d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Présente
Représentant de la DGESIP	TARAVELLA	Didier	Excusé

Représentants du Rectorat :

Service de l'Enseignement Supérieur	BELLAMY	Clarisse	Excusée
--	---------	----------	---------

Membres de droit :

Agent comptable	KLEIN	Michel	Présent (visioconférence)
Directeur général des services	TAVERNIER	François	Présent

Invités permanents présidence :

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Présente (visioconférence)
Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-président chargé de la recherche	NAKATANI	Keitaro	Présent
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente

Invités :

Responsable de la Direction Financière	COUNIL	Christine	Présente (visioconférence)
Directrice générale des services adjointe / DRH	TORRICELLI	Catherine	Présente (visioconférence)
Directrice des affaires juridiques, institutionnelles et marchés publics	GUILLEMET	Marie	Présente (visioconférence)
Responsable Partenariats et mécénat	RAOULT	Véronique	Présente (visioconférence)
Directeur artistique de la Scène de recherche	DONDEY	Marc	Présent (visioconférence)

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020 – Vote.....	6
II.	Point d’actualité – Information	6
III.	Aspects institutionnels	6
1.	Rapport d’activité 2019 – Vote	6
2.	Lettre d’orientation budgétaire 2021 – Vote	7
3.	L’ENS dans l’Université Paris-Saclay – Vote	9
IV.	Point ressources humaines.....	10
1.	Primes de charges administratives (PCA) – Vote	10
V.	Points juridiques, budgétaires et financiers	10
1.	Libération du bâtiment Léonard de Vinci – Vote	10
2.	Billetterie de la Scène de recherche – Vote	10
3.	Sorties d’inventaire – Vote.....	10
VI.	Conventions – Information.....	10
VII.	Questions diverses – Information	10

La séance est ouverte à 9 heures 35.

Pierre-Paul ZALIO accueille Carole Desnost et Jean-François Vigier, nouveaux venus dans le conseil d'administration.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2020 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

II. Point d'actualité – Information

Pierre-Paul ZALIO rappelle que le confinement a donné lieu à la fermeture de l'établissement et à la mise en place d'un plan de continuité d'activité, recourant notamment au travail à distance. L'établissement s'est attaché au suivi des cas individuels. En outre, Pierre-Paul ZALIO remercie les enseignants qui ont fourni tous les efforts nécessaires pour assurer la continuité pédagogique.

De plus, l'École s'est mobilisée en dons et en projets de recherche portant sur le Covid-19 pour lesquels les laboratoires ont fait preuve d'une grande réactivité.

Les concours ont dû être adaptés.

Par ailleurs, Pierre-Paul ZALIO rappelle que l'École était à la date du confinement encore dans la phase de levée des réserves du chantier du nouveau site. Le confinement a arrêté toute intervention des prestataires. Il s'est agi d'assurer la sécurisation des deux sites, y compris au niveau informatique. Pierre-Paul ZALIO tient à souligner la mobilisation de l'équipe du projet immobilier, ainsi que de la DSI et de la direction des affaires immobilières. En revanche, le déménagement a pu se poursuivre sous la réserve d'une disponibilité des équipes des laboratoires et départements.

L'École est actuellement en phase 3 du déconfinement, fonctionnant avec une jauge à 40 %. De plus, la crise sanitaire n'a pu permettre un accueil du personnel et des étudiants sur le nouveau site tel que prévu. Pour autant, la rentrée reste programmée au 7 septembre 2020.

Le calendrier des instances a été respecté. En revanche, le séminaire des élus prévu pour la fin mars n'a pu se tenir. Il devrait être reprogrammé à l'automne.

Quelques chantiers se sont poursuivis notamment en formation et pour l'élaboration du rapport d'activité. De même, la Scène de recherche a poursuivi son activité.

En outre, Pierre-Paul ZALIO se félicite du classement QS de l'École et des classements de Shanghai thématiques de l'Université Paris-Saclay.

Sylvie RETAILLEAU précise que le périmètre du classement ne comprend pas encore le CEA, l'INRA, l'Université de Versailles et l'Université d'Évry. Leur prise en compte en 2021 aura un fort impact positif pour l'Université Paris-Saclay.

III. Aspects institutionnels

1. Rapport d'activité 2019 – Vote

Pierre-Paul ZALIO souligne la qualité du travail des équipes qui ont élaboré le document.

Ce rapport présente les événements marquants de l'année, tels le déménagement de l'École et les transformations institutionnelles.

De plus, l'École y rend hommage au travers des noms donnés à des espaces de son nouveau site à des femmes scientifiques européennes ainsi qu'à d'autres personnalités qui ont marqué l'histoire de l'ENS Paris-Saclay.

Enfin, le document présente de façon exhaustive tous les aspects institutionnels de l'École ainsi que ses activités, tant d'enseignement et de recherche que de partenariats internationaux.

Claire GIRY remercie les équipes pour la qualité du document.

Patrice AKNIN présente ses félicitations tant pour la forme que pour le fond du document.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2019 de l'ENS Paris-Saclay.

La séance est suspendue de 10 heures 35 à 10 heures 45.

2. Lettre d'orientation budgétaire 2021 – Vote

Pierre-Paul ZALIO souligne qu'il s'agit de la première lettre d'orientation budgétaire (LOB) rédigée par l'École. L'établissement a été aidé par la Mission d'expertise et de conseil (MEC) du ministère pour analyser sa situation budgétaire.

La LOB facilitera le dialogue budgétaire avec les unités de recherche et d'enseignement. Elle reprend en effet les composantes du budget de l'établissement et les points de vigilance, tel celui de sa nouvelle implantation et des coûts de fonctionnement et d'exploitation maintenance du nouveau site. De même, elle rappelle la place de la rémunération des élèves normaliens dans le cadre plus général de la masse salariale et l'importance des amortissements compte tenu des investissements engagés.

Les axes stratégiques de l'École sont également rappelés et sont mis en perspective avec les questions d'équilibre budgétaire.

Claire Giry quitte la séance à 11 heures, en laissant son pouvoir à Jean-Louis Martin.

Par ailleurs, Pierre-Paul ZALIO rappelle que la dotation de l'École a été « resoclée » par l'État. La tendance baissière ces dernières années des ressources propres est accentuée par la fin des ressources de location d'une partie du campus de Cachan et par la perte des ressources en formation continue du groupement avec les lycées de Cachan. Ainsi, le modèle de l'ENS Paris-Saclay est à la limite de la soutenabilité. L'établissement en maintenant son potentiel d'enseignement voit augmenter chaque année sa masse salariale. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler en interne la nécessité d'enrayer la baisse des ressources propres.

Thomas RODET félicite l'équipe de Direction qui a anticipé le déménagement, qui requiert des investissements exceptionnels. Il demande si cette politique perdurera concernant les amortissements qui sont très élevés.

Pierre-Paul ZALIO rappelle qu'en effet l'École a dû assumer seule les financements nécessaires, y compris pour tout ce qui concerne les UMR. C'est pourquoi il conviendra d'arbitrer attentivement les demandes afin de maîtriser la charge d'amortissement.

Jean-Pierre BARBOT observe que le nouveau bâtiment reste une inconnue au niveau du coût d'exploitation maintenance en dépit du resoclage de la subvention.

Pierre-Paul ZALIO précise que l'École a construit une prévision budgétaire. Dans ce modèle, le coût d'exploitation et de maintenance est évalué théoriquement. Il reste à être éprouvé concrètement.

Le niveau de GER (Gros Entretien Renouvellement) y est valorisé à un niveau plutôt haut. Le compte financier de 2021 donnera un premier état du coût réel de maintenance, à l'exception des éléments de dépenses relevant des obligations des prestataires du chantier. À ce sujet, il convient de ne pas oublier les risques de contentieux.

Marie CORNU demande des précisions sur le dispositif du soutien à la recherche et sur celui de l'accompagnement professionnel.

Pierre-Paul ZALIO précise que les projets de recherche sont soutenus par le dispositif « Impulse ». Quant à l'accompagnement professionnel, il se traduit par une aide aux jeunes maîtres de conférences nouveaux arrivants. Ces dispositifs feront l'objet d'une consolidation présentée à la rentrée.

Keitaro NAKATANI rajoute qu'Impulse est également accessible aux personnes extérieures à l'établissement souhaitant déposer des projets de type ERC. Il fait s'articuler avec les dispositifs proposés par l'Université Paris-Saclay.

Claire LARTIGUE précise que l'accompagnement professionnel contient aussi un dispositif de réorientation.

Jean-Louis MARTIN s'enquiert de la baisse des subventions. Il demande si la situation est inquiétante.

Cécile DURIEU signale que les projets européens sont en baisse depuis plusieurs années.

Pierre-Paul ZALIO observe que certains laboratoires connaissent une dynamique ascendante de leurs contrats, alors que d'autres présentent une relative érosion. Le déménagement et le rééquipement doit être une occasion de rebond, en dépit du recul des bailleurs publics.

Jean-Louis MARTIN souligne la tendance profonde à s'installer dans des situations de rente. C'est pourquoi il convient de s'interroger sur une régénération du dynamisme.

Pierre-Paul ZALIO précise que le travail en cours de recomposition de certaines unités ne permet pas encore d'établir un diagnostic laboratoire par laboratoire du renouvellement des dynamiques de recherche.

Sylvie RETAILLEAU souligne la lourdeur des appels à projet. Pour autant, le travail au sein de l'Université Paris-Saclay permet de travailler de façon plus mutualisée. De plus, la priorité est portée vers les financements européens et le développement économique, pour se donner les moyens d'attirer des talents de haut niveau.

Un intervenant souligne que le projet d'université a requis l'investissement du personnel relativement limité de chaque entité. Ainsi, l'effort de structuration a mobilisé des énergies qui n'étaient plus disponibles pour les autres projets.

Pierre-Paul ZALIO salue cet investissement dans la construction collective. Il reconnaît qu'il convient à l'avenir de préserver davantage les équipes, qui se sont trouvées fortement mobilisées du fait du caractère multidisciplinaire de l'établissement.

Jean-François Vigier a quitté la séance.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la Lettre d'orientation budgétaire 2021.

3. L'ENS dans l'Université Paris-Saclay – Vote

a. Charte RH de l'Université – Vote

Pierre-Paul ZALIO indique que ce document commun présente les principes fondamentaux, qui régissent les différents périmètres de l'Université Paris-Saclay. Ces principes concernent les aspects éthiques et professionnels, notamment pour le recrutement des enseignants-chercheurs.

Sylvie RETAILLEAU souligne qu'il s'agit d'une première version, qui présente d'une part les principes généraux et d'autre part les spécificités des enseignants-chercheurs, pour satisfaire aux exigences de l'IDEX. Pour autant, les BIATSS ne sont pas oubliés et seront intégrés à la proche version.

Pierre-Paul ZALIO précise que la charte s'inscrit dans la labélisation européenne HRS4R.

Les principes énoncés dans la charte sont d'ores et déjà respectés par les règles qui régissent l'ENS Paris-Saclay.

Philippe VAN DE MAELE demande si un équilibre est respecté entre les membres internes et les membres externes des commissions de recrutement des différentes composantes.

Pierre-Paul ZALIO estime que la logique d'établir un strict équilibre est saine. Par conséquent, il conviendrait d'intégrer aux comités de sélection des personnes de l'Université Paris-Saclay. Toutefois, cette mesure pourrait poser un problème de nombre de participants par comité.

Thomas RODET souligne qu'il convient de maintenir un équilibre pour les membres externes des comités, en accueillant des personnes issues d'autres implantations géographiques que la seule Université Paris-Saclay.

Pierre-Paul ZALIO souligne que la charte est rédigée pour ne porter aucun tort à aucune bonne pratique d'un établissement.

Jean-Louis MARTIN précise que les comités de sélection de son établissement présentent déjà une intrication forte avec le périmètre saclaysien.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la charte RH de l'Université Paris-Saclay.

b. Projet IDEX – Vote

Pierre-Paul ZALIO souligne la brièveté du document qui a pour vocation de prouver au jury que le modèle cible voté en 2017 a bien été mis en œuvre.

Le document répond également aux différentes questions du jury IDEX, notamment au sujet de la stratégie intégrée, de la politique RH et des objectifs budgétaires..

Ce projet fera l'objet d'une soutenance devant le jury le 24 septembre 2020.

Sylvie RETAILLEAU précise qu'il s'agit plutôt d'une rencontre entre une délégation et une partie du jury IDEX. Le résultat sera connu en novembre 2020. Enfin, ce document permettra d'apporter une réponse sur le sujet de la signature des diplômes.

Le conseil d'administration approuve le rapport IDEX par 18 voix favorables et 2 abstentions.

IV. Point ressources humaines

1. Primes de charges administratives (PCA) – Vote

Pierre-Paul ZALIO indique qu'il s'agit d'une augmentation des décharges en temps et non de façon numéraire.

Le dispositif des primes de charges administratives est approuvé à l'unanimité.

V. Points juridiques, budgétaires et financiers

1. Libération du bâtiment Léonard de Vinci – Vote

La libération du bâtiment Léonard de Vinci est approuvée à l'unanimité.

2. Billetterie de la Scène de recherche – Vote

Pierre-Paul ZALIO explique que la billetterie offre des tarifs différents en fonction du statut du public et des formats présentés.

Marc DONDEY précise que la billetterie répond à un double enjeu économique et de politique des publics. À ce sujet, les pass constituent des formules de fidélisation et de sérieux leviers de communication.

Sylvie RETAILLEAU souhaite un franc succès à la structure.

La billetterie est approuvée.

3. Sorties d'inventaire – Vote

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les sorties d'inventaire présentées.

Philippe Van De Maele quitte la séance à 12 heures 25.

VI. Conventions – Information

Les administrateurs ont reçu au préalable de la séance le tableau des conventions.

VII. Questions diverses – Information

Baptiste CHANUS propose au vote la motion présentée lors du dernier conseil d'administration.

François TAVERNIER indique que les motions doivent être présentées à la présidence au préalable de la séance.

Baptiste CHANUS souligne que la motion est d'ores et déjà connue des administrateurs.

Pierre-Paul ZALIO propose de présenter la motion à la séance de rentrée.

Baptiste CHANUS rappelle le caractère urgent de la motion en raison du vote imminent de la loi.

Pierre-Paul ZALIO souligne que personne n'a répondu à sa demande de questions diverses en début de séance.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12 heures 25.

Le président du conseil d'administration

Pierre-Paul ZALIO

**Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> –
infofrance@ubiquis.com**